

Recensement cantonal des sites construits  
d'importance régionale et locale

Kantonsverzeichnis der Ortsbilder  
regionaler und lokaler Bedeutung

## Domdidier



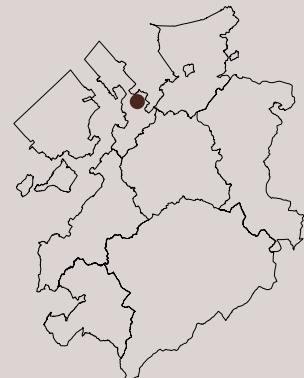
Commune de Belmont-Broye  
District de la Broye

### SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE



**A**moins de deux kilomètres d'*Aventicum* (Avenches), sur l'ancienne voie romaine reliant Vevey à Windisch, le gros village de Domdidier occupe une situation intéressante dans un couloir de circulation majeur du plateau suisse. Cette localité, autrefois agricole, reconvertisse en pôle régional, témoigne essentiellement d'une structure de village-rue typique de la Broye – comparable à celle de Cugy, par exemple – avec double rangée de maisons orientées parallèlement à la route. À cette composante linéaire se juxtapose, derrière la rangée méridionale, une deuxième entité plus lâche, à rues multiples, qui converge vers l'église du 19<sup>e</sup> siècle, en amont du site construit. Depuis 1876, le village se trouve sur la ligne ferroviaire Palézieux-Lyss ce qui a entraîné la constitution d'un petit quartier « Belle Époque » sur le flanc nord du site. Entre 2000 et 2014, Domdidier a connu une croissance immobilière parmi les plus importantes du canton de Fribourg avec + 37 % de nouveaux logements et près de 900 habitants supplémentaires. Cet essor n'a pas épargné le tissu historique et ses environnements, colonisés par des immeubles-plots et des villas.

Cependant, les qualités spatiales du site demeurent certaines, grâce à l'enchaînement régulier des gouttereaux le long du village-rue, ainsi qu'aux espaces contrastés des composantes méridionale et septentrionale. Domdidier possède de hautes qualités historico-architecturales, à la faveur de bâtiments de première importance, dont deux manoirs gothique tardif, une chapelle d'origine romane érigée sur les fondations d'un mausolée gallo-romain et d'intéressants édifices publics ou communautaires (école primaire, école secondaire post-moderne, auberge de la Croix-Blanche). C'est pourquoi, malgré les développements récents et des transformations énergiques, Domdidier conserve sa qualité de site construit d'importance régionale.



## Statistiques

Localité de Domdidier  
Bâtiments: 1936  
Bâtiments protégés: 67

## Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

## Qualités spatiales



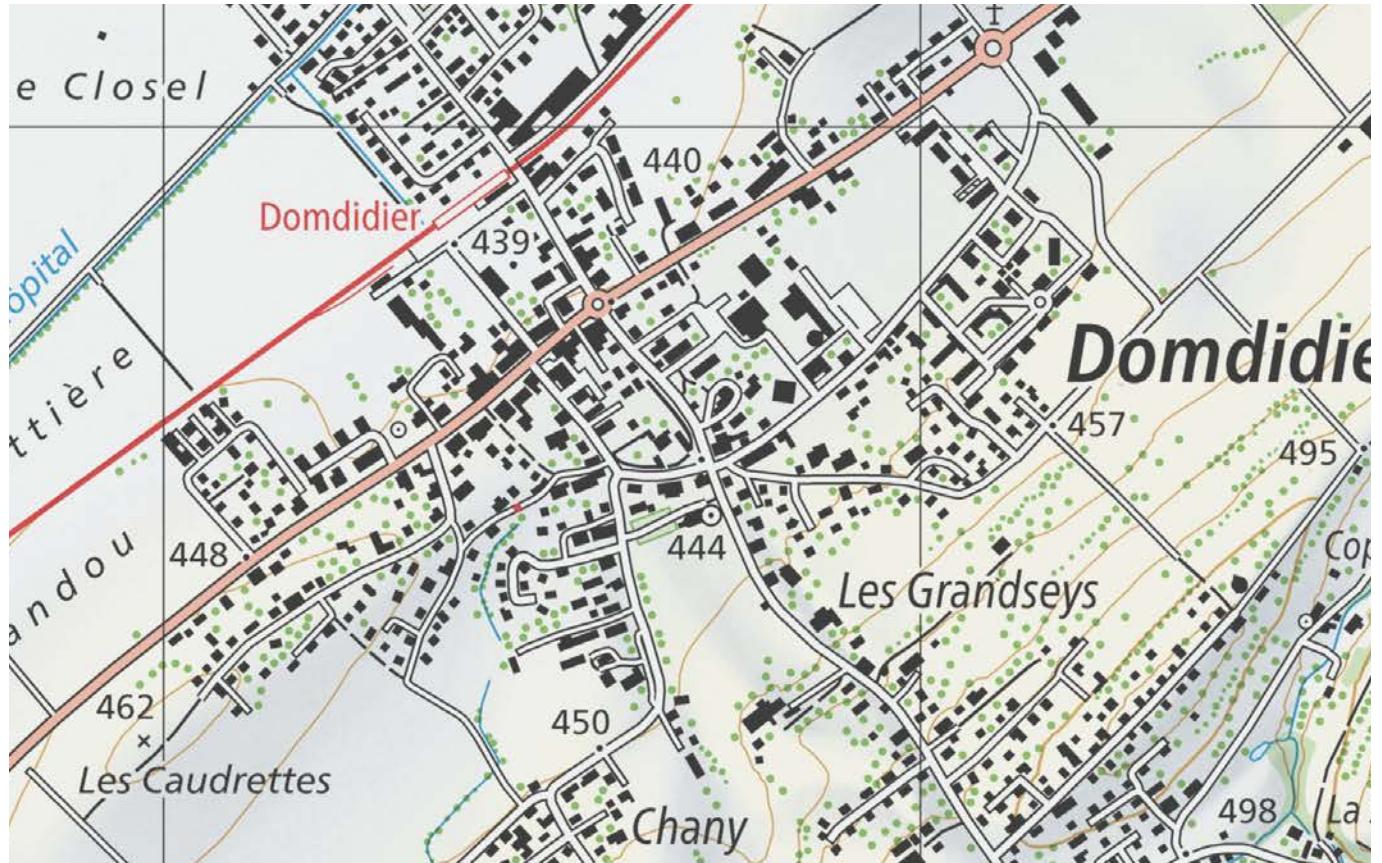
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

## Qualités historico-architecturales



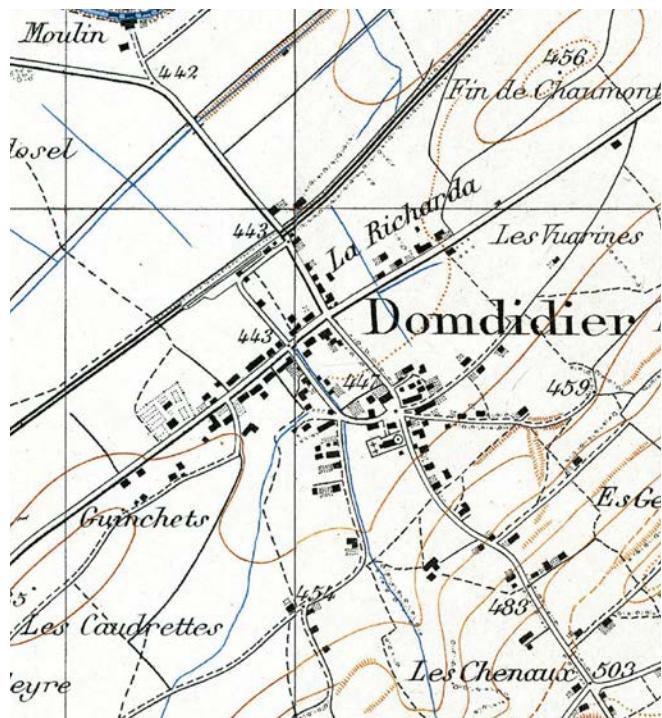
Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

## Site actuel

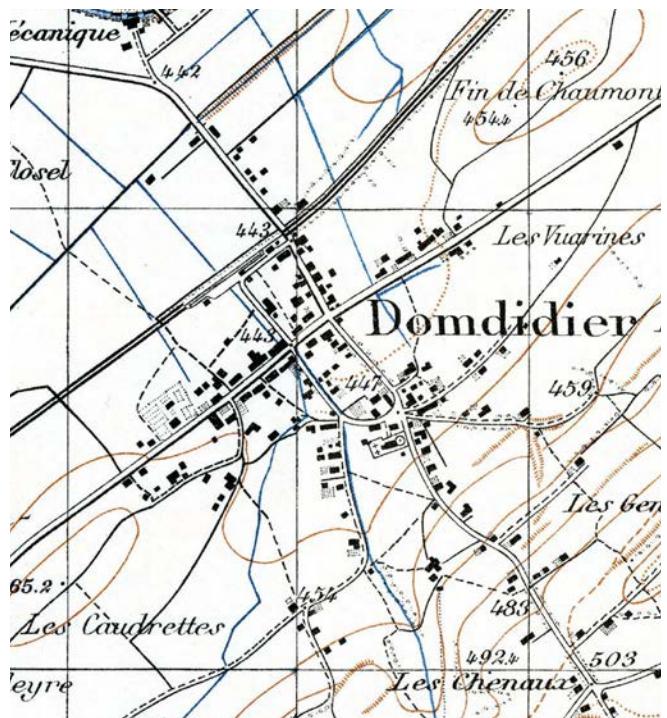


# Évolution du site

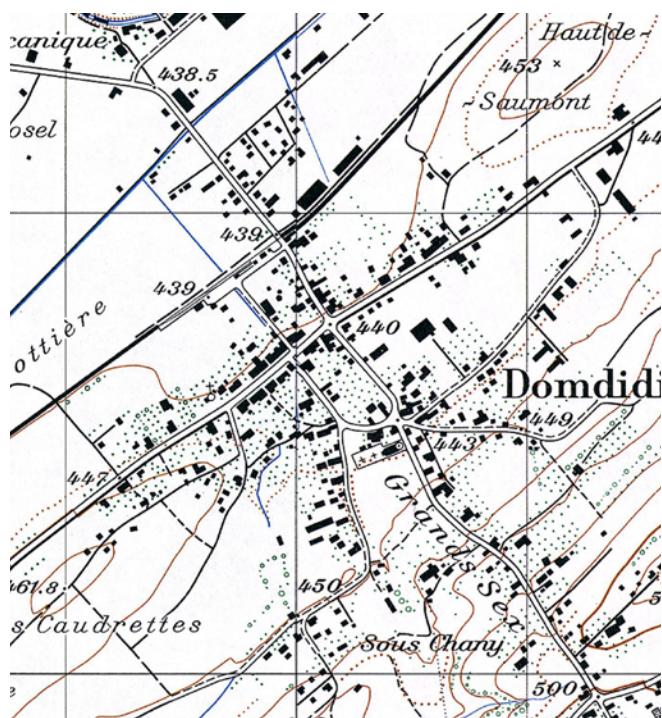
1900



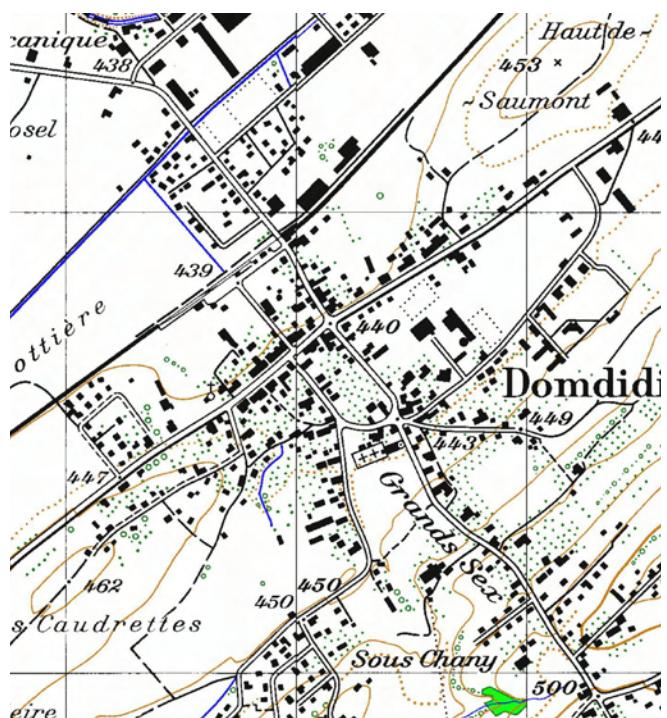
1945



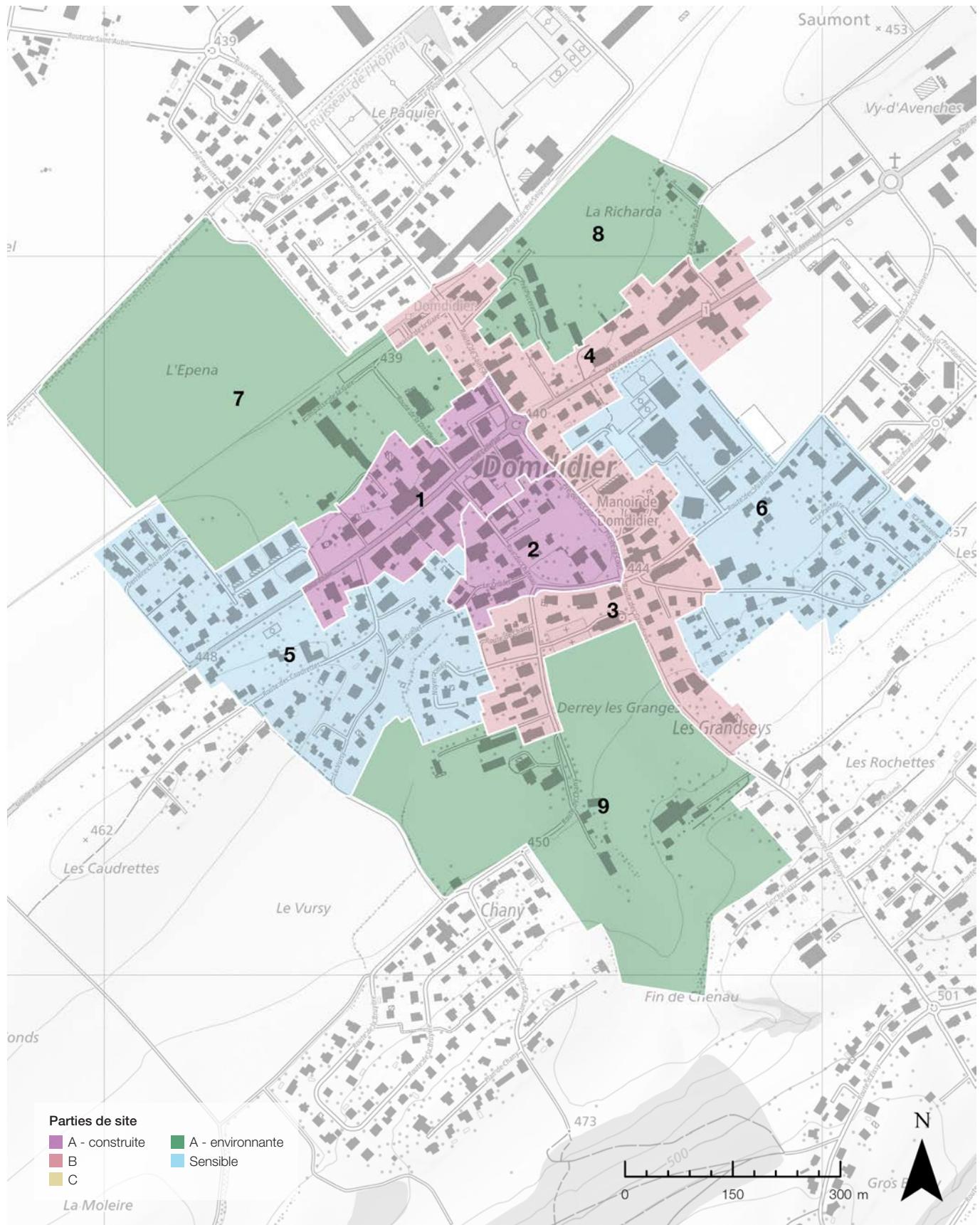
1976



1993



## **Parties de site**



**1 Village-rue.** Agglomération agricole rectiligne, définie par deux rangées de gouttereaux ; fermes en maçonnerie, fin 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, souvent très transformées, déployées en brèves séquences contiguës.

**Recommendations:** Domdidier constitue un exemple intéressant de gros village agricole, qui a évolué en quelques décennies en petit centre régional. Ce développement s'est traduit par l'insertion, dans un tissu essentiellement rural, d'éléments architecturaux postmodernes et d'infrastructures à fonctions centrales (commerces dans les anciens ruraux, percement de vitrines, aménagement d'ateliers mécaniques, esplanades goudronnées). Face à un tel processus, les bâtiments ruraux sont particulièrement vulnérables. Il convient donc, lors de rénovations ou d'éventuelles réaffectations, de ne pas s'attacher à conserver uniquement leur volumétrie, mais de porter un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle à l'esprit du lieu et de renoncer à toute restauration trop énergique. La question de l'aménagement de la grande traversée d'agglomération devrait être examinée. Cet espace, très pur dans sa structure, est entièrement dévolu au trafic motorisé, qui y impose ses règles et s'approprie les abords immédiats. Cette tendance pourrait être contrecarrée par un concept de végétalisation et d'aménagements piétonniers.



Objectif de sauvegarde

A

**2 Quartier des manoirs.** Cellule

villageoise à rues multiples, déployée à la rupture de pente, entre le coteau et la plaine, limitée à l'ouest par le ruisseau du Four, aujourd'hui entièrement canalisé ; quelques fermes, 19<sup>e</sup> siècle, quelques villas familiales intercalaires et deux manoirs, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, entourés de leurs dépendances rurales, de leurs jardins et vergers.

**Recommendations:** cette composante comprend de nombreux espaces libres liés aux deux manoirs (jardins et vergers), qui participent fortement à la structure du lieu. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces espaces de grande valeur, qui donnent à Domdidier son caractère. Il est conseillé de maintenir en zone libre l'ancien verger du château, qui assure la mise en valeur de ce dernier et constitue une respiration opportune à la charnière du village-rue et des coteaux agricoles.



Objectif de sauvegarde

A

**3 Quartier de l'église.** Composante

méridionale du village agricole, à rues multiples, dessinant trois embranchements ; bâti essentiellement 19<sup>e</sup> siècle, constitué de fermes longitudinales, gravitant autour de l'école, l'église, le cimetière et la cure (reconstruite en 1964).

**Recommendations:** la question de l'aménagement du cimetière et des abords de l'église mériterait d'être examinée : les haies de thuyas banalisent cet espace. Une réflexion sur les surlargeurs des points de jonction devrait également être lancée.



Objectif de sauvegarde

B

**4 Gare / Vy-d'Avenches.** Zone mixte à centralités villageoises, déployée autour du carrefour principal ; fermes, habitations à rez-de-chaussées commerciaux, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles. Ferme réaffectée en banque à l'angle du carrefour. Au nord, petit quartier de la gare avec bâti « Belle Époque ».

**Recommendations:** la question de l'aménagement du carrefour principal devrait être examinée. Cet espace très animé est entièrement dévolu au trafic motorisé, qui y impose ses règles.

#### 5 Développements résidentiels.

Colonisations résidentielles parsemées de fermes, ceinturant l'entrée ouest de l'agglomération, de part et d'autre de la route cantonale ; habitations unifamiliales, dès les années 1970, sur la motte au sud, et immeubles-plots, années 2010, dans les environnements immédiats de la chapelle romane et du manoir de 1788.

**Recommendations:** réglée par un PAD (Pré-du-Château) approuvé en 1997, la constitution d'un quartier d'immeubles dans les abords immédiats de l'un des plus anciens sanctuaires du canton a fortement modifié le caractère du lieu et les qualités spatiales du site. Les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal en adoptant des teintes discrètes et naturelles.

**6 Cycle d'orientation.** Poche occupée par des bâtiments scolaires – Cycle d'orientation de la Broye, 1973-1975/1990-1992, et école primaire, 1954 – entourés de préaux, de parkings et d'espaces non bâties.

**Recommendations:** avec le Cycle d'orientation de la Broye, Domdidier possède l'un des meilleurs ensembles scolaires postmodernes du canton. On veillera dès lors à maintenir un niveau de qualité élevé lors d'un éventuel développement bâti de l'ensemble. Cette zone comprend également de vastes espaces non bâties, plus ou moins vains, auxquels il est recommandé de porter une attention particulière.



Objectif de sauvegarde

B

**7 L'Epêna.** Étendue de champs en lanières sur la plaine de la Broye, de part et d'autre de la voie ferrée.

**Recommendations:** cet environnement agricole dégage la silhouette de l'agglomération historique. Il est recommandé de préserver le caractère agricole de cette partie de site.

Objectif de sauvegarde

A

**8 La Richarda.** Prés et vergers limitant le site construit au nord, bordés par la ligne de chemin de fer.

Objectif de sauvegarde

A

**9 Derrey les Granges.** Prés, champs et vergers sur le coteau qui limitent le site construit au sud.

**Recommendations:** cet environnement agricole dégage la silhouette de l'agglomération historique, l'église et le château et s'interpose aux développements résidentiels voisins. Si la zone à bâtir devait être étendue, on renoncera absolument à une densification de cet espace et on priorisera les autres environnements (parties de site 7 et 8). Il est également recommandé de soumettre les éventuelles nouvelles constructions agricoles à des critères de qualités exigeants (situation éloignée de l'église, dimensions adaptées au site, par exemple) afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage culturel.

Objectif de sauvegarde

A

**Partie de site sensible**

Partie de site sensible

C

# Éléments structurants du site



5.1 Manoir Corminboeuf



1.1 Chapelle Notre-Dame-de-Compassion



2.4 Grange



2.3 Petit manoir Fégely



2.2 Verger du manoir Fégely





4.2 Villa



4.3 Maison et boucherie



3.1 Église Saint-Didier



1.2 Hôtel de la Croix-Blanche



2.1 Manoir Fégely



4.1 Ferme



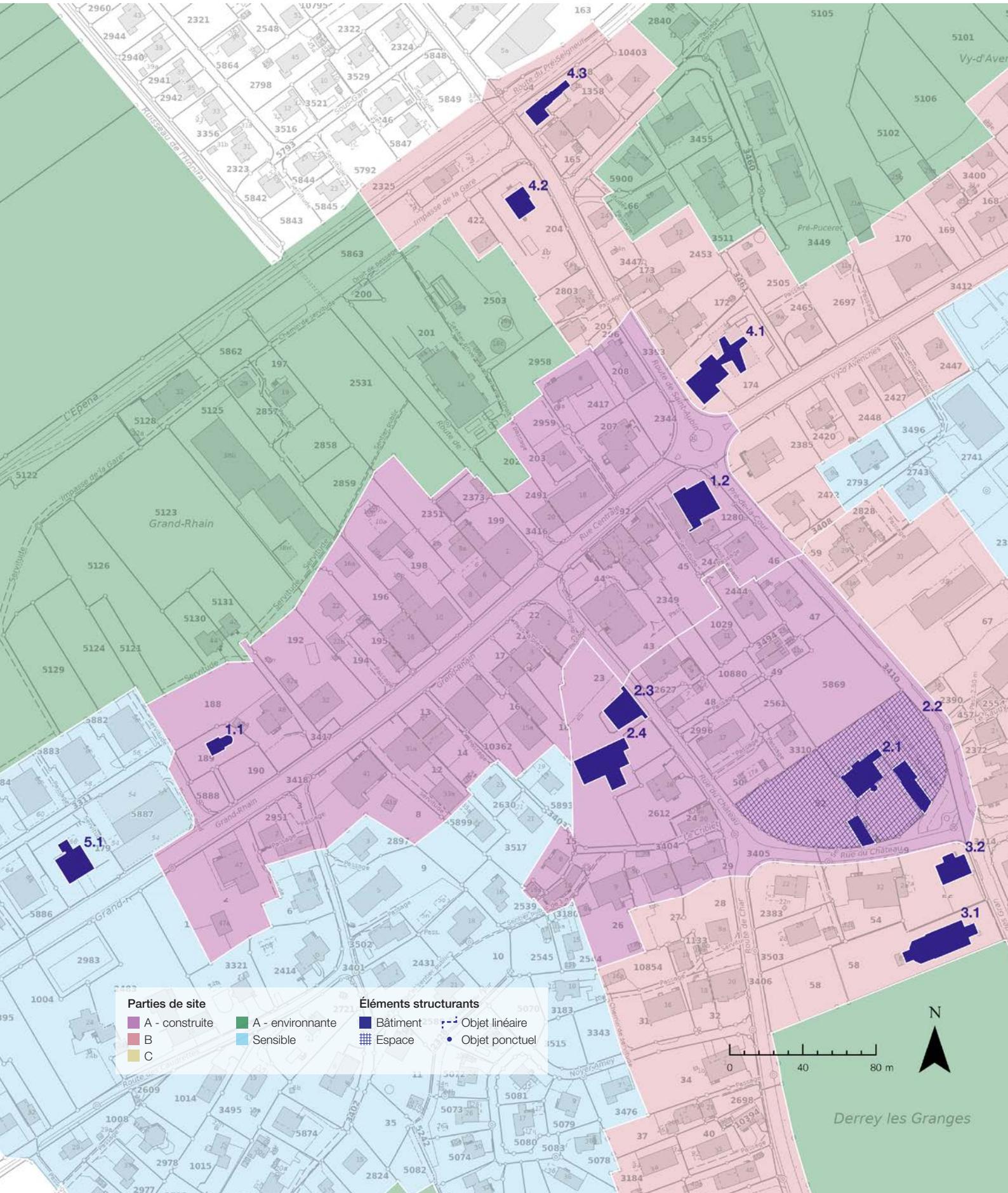
3.2 École



# Éléments structurants du site

---

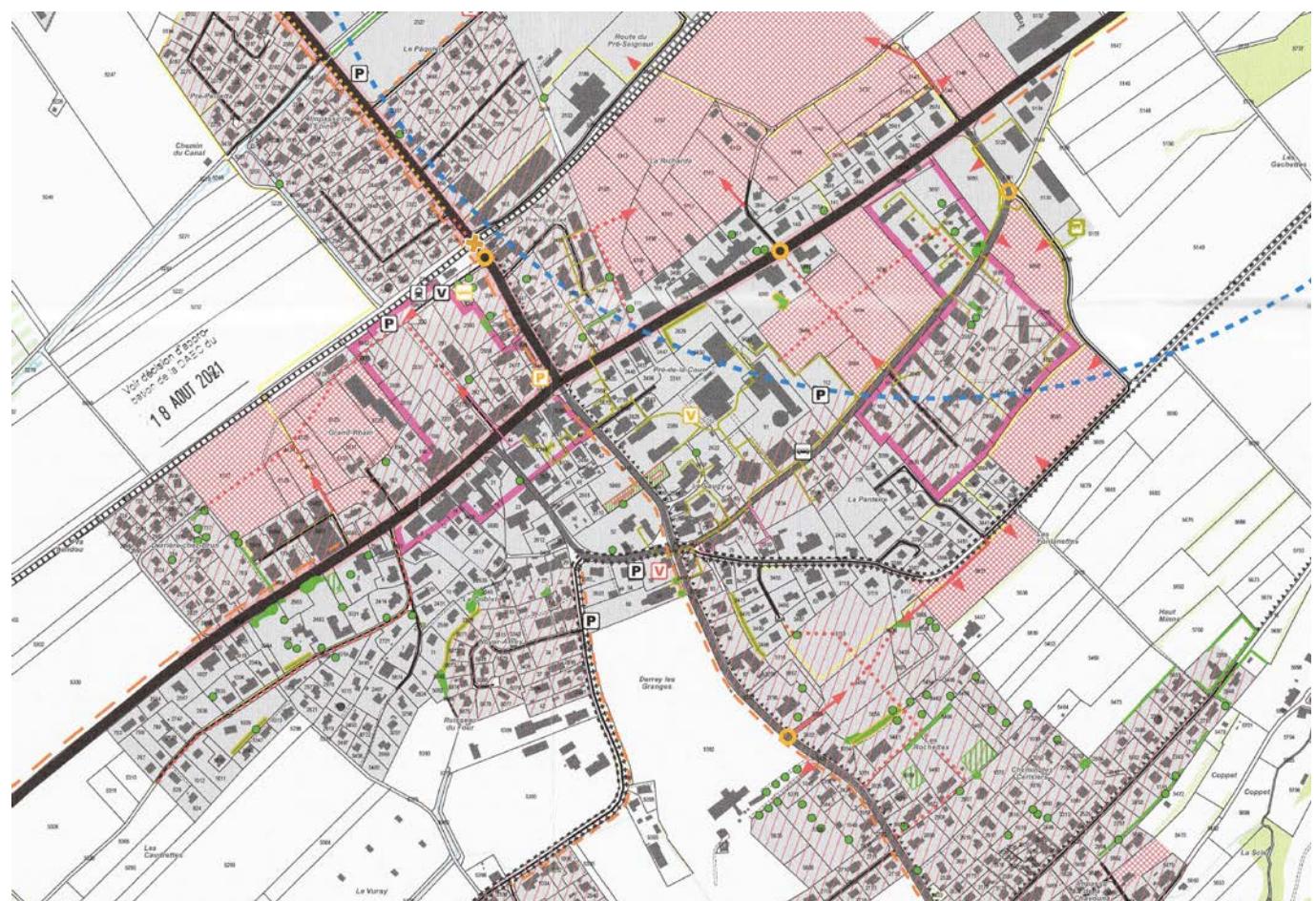
- 
- 1.1 Chapelle Notre-Dame-de-Compassion**, 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècles, sur les fondations d'un mausolée gallo-romain, 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècles, et d'une première église mérovingienne, 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> siècles, remplacée par une église romane dont subsiste le cœur voûté et l'abside; nef actuelle reconstruite et raccourcie de moitié, 1841 ; fouilles archéologiques et restauration, 1978-1982. Signalant autrefois l'entrée dans l'agglomération villageoise, l'édifice est aujourd'hui noyé dans une zone d'immeubles locatifs.
- 1.2 Hôtel de la Croix-Blanche**, reconstruit à neuf après incendie, 1843-1844, pour l'aubergiste Jean Ludy. Auberge de campagne typique, avec grand toit à demi-croupes et pignon lambrissé; transformation du rural, années 1950 probablement, avec baies en série. Situation majeure à l'angle du carrefour principal, en vis-à-vis d'une autre auberge, celle du Lion d'Or.
- 2.1 Manoir Fégely**, 1571(?), attribué à la famille Fégely; réaffectation en pensionnat et école ménagère pour les Sœurs de la Charité de la Roche-sur-Oron, 1874; transformations radicales, 1952 et 1974. Construction gothique tardif, avec tour d'escalier hexagonale au sud et baies à croisées. Cour fermée par deux dépendances et une enceinte fortifiée, couvrant l'ancienne route Lausanne-Soleure.
- 2.2 Verger du manoir Fégely**, abords non bâtis dégageant la silhouette du château et de ses fortifications.
- 2.3 Petit manoir Fégely**, 1<sup>e</sup> moitié 17<sup>e</sup> siècle, pour la famille de Fégely ; propriété de Claude Corminboeuf en 1818. Quadrilatère longitudinal coiffé d'un comble en pavillon retroussé et percé de baies en doublet, à modénature gothique tardif. Crépi en surépaisseur.
- 2.4 Grange**, datée 1656. Rural en maçonnerie de type « seigneurial », sous une vaste toiture, à croupes retroussées, recouverte de tuiles plates formant en négatif la date « 1941 », visible loin à la ronde.
- 
- 3.1 Église Saint-Didier**, 1837-1842 ; épuration intérieure radicale, 1968. Édifice néoclassique avec tour-porche hors-œuvre. En situation terminale, au sud, à la rupture de pente entre la plaine et le coteau, précédée du cimetière.
- 3.2 École**, 1839-1849 ; transformation et surélévation, 1906-1907(?), avec remploi probable de la charpente d'origine. Situation entre l'église et le château, dont elle reprend la silhouette.
- 
- 4.1 Ferme**, datée 1874, pour Philomène Chardonnens, sur les fondations d'une ferme double du 18<sup>e</sup> siècle, incendiée en 1872, dont il subsiste une partie de la façade est avec baies à linteaux cintrés. Transformation majeure et reconstruction du rural pour le siège de la banque Raiffeisen Broye Vully Lacs, 2018-2022. Position marquante à l'angle du carrefour principal, précédée jusqu'en 1931 de la maison du péage de l'Etat.
- 4.2 Villa**, datée 1901, pour Raymond Mändly, commis postal de Domdidier dès 1903. Masses asymétriques et élévations néo-classiques typiques de la « Belle Époque ». Bâtiment précédé d'un parc paysager, clôturé par des grilles en fer forgé et portail, en vis-à-vis de la gare.
- 
- 4.3 Maison et boucherie**, datées 1906, pour Joseph Plancherel. Corniche galbée sur l'axe de l'entrée et articulations en briques peintes. En bordure directe de la voie ferrée.
- 
- 5.1 Manoir Corminboeuf**, vers 1788, propriété du « greffier » Corminboeuf en 1818, puis du comte Philippe de Diesbach de Torny ; restauration et réaffectation en immeuble locatif, 2017-2018. Carrée à deux niveaux, sous comble en pavillon retroussé, avec galerie des latrines bardée de tavillons au nord, et façade sud néoclassique avec portique et fronton. Implantation en talus, à l'entrée ouest du village, entouré d'immeubles-plots.



# Aménagement du territoire

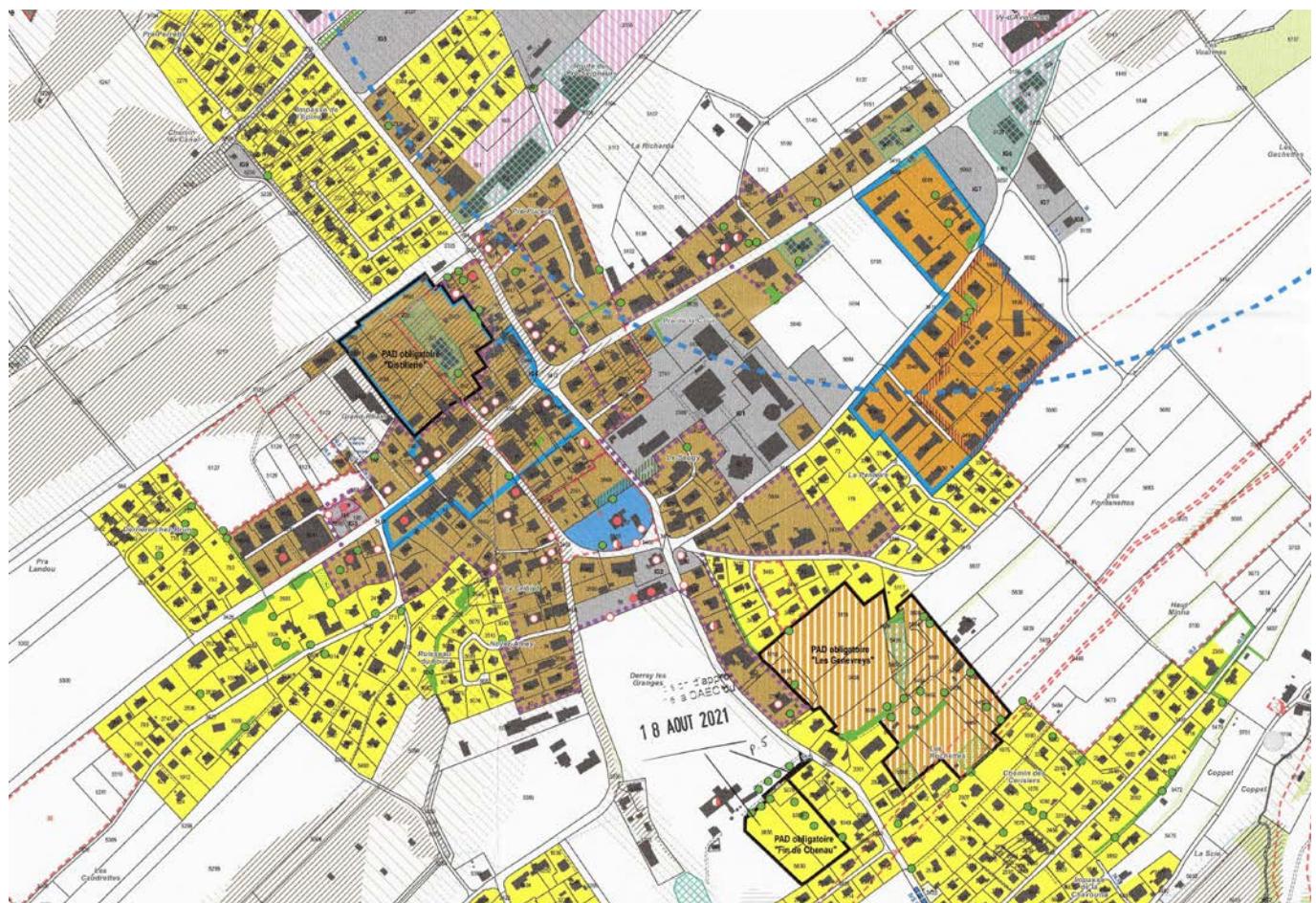
## Plan directeur communal

Le relevé SCRoL a mentionné plusieurs environnements qui contribuent aux qualités du site construit. Le plan directeur communal s'étend sur beaucoup de ces secteurs. L'environnement prioritaire, selon le SCRoL, au sud de l'église, n'est pas prévu au plan directeur. Cependant, l'extension ouest, prévue dans le secteur Grand-Rhain, compromet fortement la relation directe qu'entretient la Chapelle Notre-Dame-de-Compassion avec le paysage. Ce secteur a déjà beaucoup souffert des nouvelles implantations. Comme le Service des biens culturels l'avait déjà signalé dans son préavis émis lors de la révision générale du 28 août 2019, toutes ces extensions devront faire l'objet d'une pesée des intérêts et des mesures d'intégration devront être prises.



## **Plan d'affectation des zones**

Le plan d'affectation des zones reprend les relevés du SCRoL, à quelques parcelles près. Le relevé SCRoL n'entre pas en conflit avec les zones en vigueur.



## Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

## Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



# Légende des éléments graphiques

## Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

### Qualités

#### Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

#### Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

#### Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

## Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

### Objectifs de sauvegarde

#### Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

#### Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

#### Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

#### Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

#### Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

### Qualités

#### Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

#### Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

## Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

### Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

### Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

### Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

### Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

**Service des biens culturels SBC**

Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg  
[www.fr.ch/sbc](http://www.fr.ch/sbc)

Février 2026

—

**Direction & concept SCRoL**

Frédéric Arnaud

**Rédaction**

Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

**Cartographie & graphisme**

Ilse Bahnsen

**Photographies**

Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

**Cartographie et base de données SIG**

Service des biens culturels SBC

Service de la géoinformation SGéo

**Fonds de carte**

© Swisstopo, État de Fribourg

**Impression**

Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des biens culturels SBC**

**Amt für Kulturgüter KGA**